

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN RI-RTF

Nom de l'établissement : Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

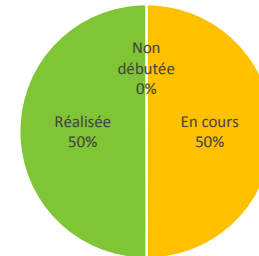
Programme-service : Santé mentale

Région : Laurentides

Date de la visite : 3, 4, et 5 octobre 2017

Suivi des recommandations au 3 octobre 2018

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	2	1	3
Les activités de la vie quotidienne	0	1	2	3
Des lieux adaptés	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

\* Il reste une recommandation dont l'état d'avancement doit être complété ou vérifié.

**THÈME 1 : LES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES**

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		2 avril 2018			3 octobre 2018			3 octobre 2019		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1 Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens pour mettre en place des mécanismes favorisant un milieu de vie de qualité aux usagers confiés à une ressource.	30 décembre 2018		x							
2 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer la promotion des droits des usagers.	1 avril 2018					x				
3 Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens afin de développer une procédure d'élaboration et de révision des plans d'intervention des usagers, et d'en assurer le suivi.				x						
4 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de développer et de maintenir un partenariat efficace avec les ressources.	30 décembre 2018		x				x			
5 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour mettre en place des modalités et des procédures afin de répondre aux normes de qualité ministérielles.	30 juin 2019		x				x			
6 Le MSSS recommande que l'établissement élabore les procédures nécessaires au suivi professionnel des usagers au regard de toutes les étapes de leur placement dans une ressource.	30 juin 2019		x			x				
<b>THÈME 3 : LES LIEUX ADAPTÉS</b>										
7 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin que les espaces de vie soient entretenus et sécuritaires pour les usagers confiés à une ressource.	30 juin 2019		x			x				